



Commune d'Arrigny
Canton de Sermaize-les-Bains
Arrondissement de Vitry-le-François
Département de la Marne
Région Grand Est



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2019

La séance débute à 18h30.

Présents : LOPPIN Jean Yves, ALIPS Jean-Marie, BELLATI Maryline, DALLIMONTI Jean-Bernard, GAUTHEROT Guy, JACQUOT Marie-Claude, LAMBERT Charlotte, MAUPOIX Yves et REUSE Jean-Patrick.

Absent excusé: GRIMLER Claude

LE CONSEIL,

→ **DESIGNE** M. Jean-Patrick REUSE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ;

Le Conseil Municipal **OBSERVE** une minute de silence à la mémoire de Marie-France BOUQUET.

1) Travaux Eurovia : Décision modificative du budget 2019

Monsieur LOPPIN (Maire par intérim) indique qu'il est nécessaire de procéder à une décision budgétaire modificative en raison des travaux Eurovia liés à l'implantation des coussins berlinois.

Il est proposé au conseil municipal d'effectuer, une décision budgétaire modificative de 6 000€ sur l'exercice 2019. Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE** des membres présents, le conseil municipal **APPROUVE** les ajustements budgétaires.

2) Avancement d'échelon de la secrétaire de mairie

Tout fonctionnaire est positionné sur une échelle de rémunération liée à son grade. A chaque échelon correspond un indice de paie. Le fonctionnaire "grimpe" à cette échelle en passant d'un échelon à un autre selon des durées fixées par la réglementation. La durée maximale est dite de droit. C'est l'avancement normal. Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, le conseil municipal **APPROUVE** l'avancement d'échelon de la secrétaire de mairie.

3) Election partielle d'un conseiller municipal

En raison du décès de Marie-France BOUQUET, maire de la commune, il doit être procédé à l'élection d'un conseiller municipal. L'effectif du conseil municipal devant être au complet pour procéder à l'élection d'un nouveau maire.

A cet effet, une élection municipale complémentaire aura lieu dans la commune, le **dimanche 17 novembre 2019, de 8h à 18h**, pour le premier tour de scrutin et, dans le cas d'un second tour, le **dimanche 24 novembre 2019, à la Grange (salle derrière la Mairie)**.

Les modalités électorales appliquées en 2014 pour le renouvellement général des conseillers municipaux valent également pour les élections partielles, à savoir **l'obligation du dépôt de candidature**.

Les **déclarations de candidatures** devront être déposées à la **sous-préfecture de Vitry-le-François**, avant le 14 octobre 2019.

4) Repas des aînés

Repas des aînés offert par la Municipalité pour les personnes de plus de 65 ans. Cette année, il aura lieu au Petit Pari chez Monsieur et Madame TRICHOT. Ce sera le 10 novembre à partir de 12h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Jean-Yves LOPPIN
Maire par intérim

Maison médicale

Nouvelle organisation du Cabinet médical, à savoir :

Deux médecins s'installeront à la Maison de Santé à partir du mois d'octobre 2019 :

Le Docteur Gwenaëlle SELLY consultera *sur rendez-vous* les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le Docteur Benjamin RAVILLION consultera *sur rendez-vous* les lundis, mardis, mercredis et vendredis

Le Docteur Jacques Olivier DAUBERTON consultera *sur rendez-vous* les lundis (toute la journée) et les mercredis matins.

La remplaçante du **Docteur DAUBERTON**, le **Docteur VAILLANT** consultera une à deux journées par semaine.



Nouvelle organisation du secrétariat médical !

A partir du lundi 2 septembre 2019, la secrétaire quitte ses fonctions pour se consacrer à d'autres missions au sein de la Maison de Santé.

Cette situation est temporaire, et une nouvelle organisation vous sera proposée avant la fin de l'année 2019.

En attendant, pour toutes demandes (rendez-vous, urgences, visites à domicile...), merci de composer le **03 26 72 51 36**, le secrétariat médical externalisé assurera le suivi de vos appels avec votre médecin.
